

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1008

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bagass Lahcen

Date de naissance : 01-01-1936

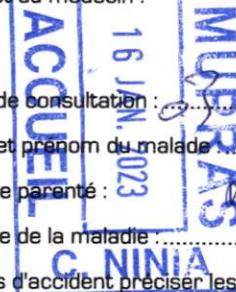
Adresse : El Attakamour CHERAM Rue n° 1 Imm. n° 82

RC. n° 1 El Attakamour Casablanca Dabac

Tél. : 05 22 20 45 45 Total des frais engagés : 579,12 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Dr. DARROUSSI Matika

Médecine Générale
Lot. Chahdia N°: 344 Bd. Daoura

El Oulta - Casablanca

Date de consultation : 16/01/2023

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Bagass Lahcen, 88 ans

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 16/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/01/93	C	1	150.00	Dr. DARROUSSI Malika Médecine Générale Chahdia N°. 344 Bd Daoura El Moutta - Casablanca
12/01/93	C	1	6	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Dr. DARROUSSI Malika Médecine Générale Chahdia N°. 344 Bd Daoura El Moutta - Casablanca	Montant de la Facture
	03/01/93		354.60
	12/01/93		74.50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

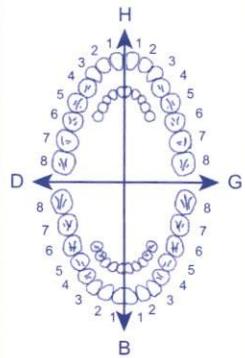
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

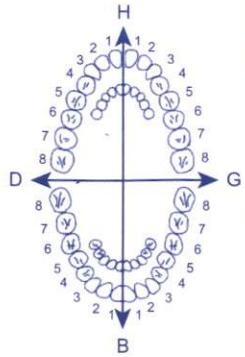


ODF
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Darroussi, Malika

الدكتورة دروسي مليكة

Docteur en Médecine
Echographie générale
Nutrition

دكتوراه في الطب
شهادة في المخض بالصدى الصوتي
شهادة في طب التغذية و الحمية

12/01/83

→ BAGASS LAHCEN

82.8°

vitamevil Fort



26/12/83 (10 jours)

45.7°

coltrax

26/12/83 (10 jours)



74.5°

Dr. DARROUSSI, Malika
Médecine Générale
Lot. Chahdia N°: 344 Bd. Daoua
El Oulfa - Casablanca



تجزئة الشهدية 344 شارع رادي الدرة - الائمة، الهاتف : 05.22.91.01.97
Lotissement Chahdia 344 Bd.Oued Daoura - El Oulfa Tél : 05.22.91.01.97 Casablanca

41,80
PROFENID 100MG
SUPPOSITOIRES B12



6 118000 060819

42 B
08.2026
32000DH8

EUCARBON®

30 comprimés



6 118001 250205

182,10
PPV 98DH80
EXP 06/2025
LOT 26056 2

SULIAT® HCT
160 mg / 5 mg / 12.5 mg
28 comprimés pelliculés



6 118000 072256

NEOFORTAN®

10 COMPRESSES 160 mg



6 118000 031697

Docteur Darroussi. Malika

الدكتورة دروسي مليكة

Docteur en Médecine

دكتوراه في الطب

Echographie générale

شهادة في المختص بالصدى الصوتي

Nutrition

شهادة في طب التغذية و الصحة

03/01/23

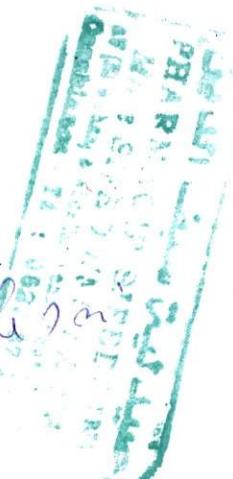
7 = BAGASS CAHCEN

9880
m

Neifotan 160

160 x 28

0.7



4170

Profenid 150

150 x 28

3200

Bucarbon

1200

PM



18210

Suliat HTC

160 mg/125 mg

240

Dr. DARROUSSI Malika

Médecine Générale

Lot. Chahdia N°: 344 Bd. Daoura

El Oulfa - Casablanca

Q = 35460

~~3~~

تجزئة الشهدية 344 شارع رادي الدرة - الالنة ، الهاتف : 05.22.91.01.97 الدار البيضاء

Lotissement Chahdia 344 Bd.Oued Daoura - El Oulfa Tél : 05.22.91.01.97 Casablanca